MULTIMAX^{MC} Lit

DS-34082F-0224

Globally Proven
Construction Solutions

1. NOM DU PRODUIT
MULTIMAX^{MC} Lit

2. FABRICANT
LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Téléphone:	+1.203.393.0010, poste 1235
Numéro sans frais:	1.800.243.4788, poste 1235
Télécopieur:	+1.203.393.1684
Site Web:	laticrete.com

3. DESCRIPTION DU PRODUIT
Le mortier ultime, léger, en une seule étape, enrichi de polymères, pour la pose de carrelage en céramique, porcelaine, verre, pierre, de faïence, pavés et briques à l'intérieur et à l'extérieur. MULTIMAX Lit se caractérise par une performance maximale de non-affaissement sur les murs et une accumulation maximale jusqu'à ¾ po (19 mm) sans rétrécissement sur les sols. MULTIMAX Lit ne contient pas de silice cristalline respirable dépassant le seuil d'action de l'OSHA*, et a une consistance lisse, légère, facile à appliquer à la truelle et un long temps ouvert pour faciliter la pose. La formule robuste est renforcée par des fibres pour une résistance et une durabilité maximales, dépassant les exigences de la norme ANSI A118.15. MULTIMAX Lit utilise LATICRETE HYDROMATIC CURE CHEMISTRYMC. Cette technologie accélère le processus d'hydratation pour consommer rapidement l'eau contenue dans le système, ce qui permet au matériau de durcir de manière prévisible. MULTIMAX Lit est un équivalent fonctionnel LATICRETE à 255 MULTIMAX et dépasse ses critères de performance.

Équipé de la protection antimicrobienne Microban

* Niveau d'action de l'OSHA défini dans la norme OSHA sur la silice cristalline respirable (RCS) pour la construction, 29 CFR 1926.1153, tel que testé par un laboratoire indépendant pour être inférieur au niveau d'action de l'OSHA pour la silice cristalline respirable – voir laticrete.com/silica

Utilisation
- Pour les poses murales de carrelage en céramique, de carrelage en porcelaine, de carrelage de verre et de pierre.
- Peut être utilisé comme mortier pour carrelage lourd et de grande taille pour les poses de revêtement de sol.
- Idéal pour les douches, les salles de bains et les endroits où l'on utilise du mastic.

Avantages
- Léger – Un sac de 25 lb (11,3 kg) a une couverture de mortier traditionnel de 50 lb (22,7 kg).
- Équipé d'une technologie antimicrobienne pour protéger l'article traité.
- Incroyable performance de non-affaissement, même avec du carrelage lourd.
- Temps d'ouverture de 40 minutes
- Lisse et crémeux
- Dépasse la classification ISO 13007-C2TES1P1
- formule légère.
- Applications immergées
- Dépasse ANSI A118.15 HET, A118.4 et A118.11
- ASTM C627 Très lourd (TCNA)
- Résistance élevée au cisaillement.
- Adhère à la plupart des substrats
- Garantie système de 25 ans**.
- Excellentes performances du mortier pour carrelage lourd et de grande taille
- 3/4 po (19 mm) d'épaisseur sans retrait
- Un mortier pour le carrelage lourd et de grande taille
- poses murales et en couche mince
- Renforcé par des fibres pour une résistance et une durabilité maximales
- Idéal pour le carrelage en porcelaine calibré et les panneaux de carrelage en porcelaine calibrés

Supports Appropriés

Couverture approximative

	2 pi	2 m
Application murale 4,9 qts (4,6 l) d'eau		
Truelle dentelée de 1/4 po x 3/8 po (6 mm x 9 mm)	50-60	4,6 - 5,5
Application pour le carrelage de grande taille et lourd 5,1 qts (4,8 l) d'eau		
Truelle dentelée de 1/2 po x 1/2 po (12 mm x 12 mm)	40 - 50	3,7 - 4,6
Applications à couche mince- 5,3 qts (5 l) d'eau		
Truelle dentelée de 1/4 po x 1/4 po (6 mm x 6 mm)	85 - 95	7,9 - 8,8
Truelle dentelée de 1/4 po x 3/8 po (6 mm x 9 mm)	60 - 70	5,5 - 6,5

Restrictions

- Ne pas utiliser directement sur des panneaux de particule, luan, Masonite® ou des sols en bois dur
- Pour les poses de placage utilisant ce produit, consulter les exigences du code du bâtiment local concernant les limitations et les spécifications du système de pose.
- Les adhésifs/mastiques, mortiers et coulis pour le carrelage en céramique, les pavés, la brique et la pierre ne remplacent pas les membranes d'imperméabilisation. Lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est nécessaire, utiliser une membrane d'imperméabilisation LATICRETE® (voir la section 10 SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ).
- Convient au carrelage de verre uniquement lorsqu'il s'agit d'un adhésif en couche mince. L'épaisseur maximale du mortier adhésif ne doit pas dépasser 3/16 po (4,7 mm). Suivre les instructions de pose du fabricant du carrelage de verre.

Mises en garde

- Pour plus de renseignements sur la sécurité, consulter la FDS.
- Certains marbres et autres pierres naturelles ont une faible résistance à la flexion et peuvent ne pas convenir à la pose sur des sols en bois.
- Utiliser l'adhésif LATAPOXYMD 300 pour la pose de marbre vert ou de pierres et agglomérés sensibles à l'eau, ainsi que de carreaux et pierres recouverts de résine.
- Par temps froid, protéger le travail fini de la circulation jusqu'à ce qu'il soit complètement durci.
- Pour les pierres blanches et claires, utiliser MULTIMAX Lit (blanc).

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

- ANSI A118.15
- ANSI A118.11
- ANSI A118.4
- ISO 13007-1

Propriétés physiques

Essai	Méthode de test	Résultats
Résistance au cisaillement du carrelage de faïence à durcissement de 28 jours et 20 cycles gel/dégel	ANSI A118.15 7.3.3	400-500 lb/po² (2,7 – 3,4 MPa)
Temps d'ouverture de 30 minutes	ANSI A118.15 5.3.5	100-125 lb/po² (0,7 – 0,8 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage de faïence à durcissement de 28 jours	ANSI A118.15 7.3.2	400-500 lb/po² (2,7 – 3,4 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage en porcelaine à durcissement de 14 jours et après vieillissement thermique de 14 jours	ANSI A118.15 7.2.7	500-600 lb/po² (3,4 – 4,1 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage en porcelaine à durcissement de 28 jours et 20 cycles gel/dégel	ANSI A118.15 7.2.6	425-475 lb/po² (2,9 – 3,2 MPa)
Résistance au cisaillement à durcissement de 7 jours et immersion dans l'eau de 7 jours	ANSI A118.15 7.1.3	325-425 lb/po² (2,2 – 2,9 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage en porcelaine à durcissement de 7 jours	ANSI A118.15 7.2.3	500-600 lb/po² (3,4 – 4,1 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage en porcelaine à 1 jours	ANSI A118.15 7.2.2	225-275 lb/po² (1,5 – 1,8 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage de mur à durcissement de 14 jours et après vieillissement thermique de 14 jours	ANSI A118.15 7.1.4	550-600 lb/po² (3,7 – 4,1 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage de mur à durcissement de 7 jours	ANSI A118.15 7.1.2	525 -575 psi (3.6 – 3,9 MPa)
Résistance au cisaillement en immersion dans l'eau de 7 jours, carrelage mosaïque en porcelaine	ANSI A118.15 7.2.4	350-450 psi (2,41-3,10 MPa)
Résistance au cisaillement de 28 jours, carrelage mosaïque en porcelaine	ANSI A118.15 7.2.5	500-600 psi (3,45-4,14 MPa)
Résistance au cisaillement de 28 jours, carrelage de faïence/contreplaqué	ANSI A118.11 4.1.1.2	180-250 psi (1.24-1.72 MPa)
Affaissement sur le mur	ANSI A118.15.6.0	0 po (0 mm)
Résistance à la traction de l'adhésif à 28 jours de durcissement	ISO 13007-4.4 4.2	1.5-2.0 Mpa
Résistance à la traction de l'addésif à 7 jours de durcissement et 21 jours d'immersion dans l'eau	ISO 13007-4.4 4.3	1.0-1.5 Mpa
Résistance à la traction de l'adhésif à 14 jours de durcissement, 14 jours d'immersion dans l'eau et après vieillissement thermique	ISO 13007-4.4 4.4	1.5-2.0 MPa
Résistance à la traction de l'adhésif à 7 jours de durcissement, 21 jours d'immersion dans l'eau après 25 cycles de congélation/décongélation	ISO 13007-4.4 4.5	1.0-1.5 Mpa
Déformation transversale	ISO 13007-4.4 4.5	3.0-3.5

Propriétés d'utilisation

Nom du bien	Valeur du bien
Temps d'ouverture @ 70 °F (21 °C)	40 minutes
Pot Life @ 70 °F (21 °C)	4 heures
Temps avant circulation	24 heures

Caractéristiques sous réserve de modification sans préavis. Les résultats présentés sont typiques, mais ils reflètent les procédures d'essai utilisées. Les performances réelles sur le terrain dépendent des méthodes de pose et des conditions locales.

5. POSE

Préparation des surfaces

Toutes les surfaces doivent avoir une température comprise entre 40 °F (4 °C) et 90 °F (32 °C), et être structurellement solides, propres et exemptes de toute saleté, huile, graisse, peinture, de scellants pour béton ou de produits de cure. Les surfaces de béton rugueuses ou inégales doivent être rendues lisses avec une sous-couche fortifiée au latex LATICRETE ou un mortier de nivellement pour obtenir une finition correcte. Les dalles de béton ou la maçonnerie sèches et poussiéreuses doivent être humidifiées et l'excès d'eau éliminé. La pose peut se faire sur une surface

humide. Toutes les dalles doivent être d'aplomb et d'équerre à 1/4 po (6 mm) par 10 pi (3 m).

Remarque : MULTIMAX Lit ne requiert pas de temps de durcissement minimum pour les dalles en béton. Des joints de dilatation doivent être prévus à travers le carrelage à partir de tous les joints de construction ou de dilatation dans le substrat. Suivre la spécification ANSI A108.01-3.7 « Exigences relatives aux joints de mouvement : Préparations par les autres corps de métier » ou TCNA détail EJ-171 « Joints de mouvement - verticaux et horizontaux ». Ne pas recouvrir les joints de dilatation avec du mortier.

1. L'installateur doit vérifier que la déflexion sous toutes les charges vives, mortes et d'impact des planchers intérieurs en contreplaqué ne dépasse pas les normes industrielles de L/360 pour le carrelage en céramique et les briques ou de L/480 pour les installations en pierre, où L=longueur de la portée.
2. Construction minimale pour les planchers intérieurs en contreplaqué.

SOUS-PLANCHER : contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur, soit uni avec tous les bords des feuilles bloqués, ou à rainure et languette, sur des joints en porte-à-faux espacés de 16 po (400 mm) c. à c. au maximum; fixer le contreplaqué à 6 po (150 mm) c. à c. le long des extrémités des feuilles et à 8 po (200 mm) c. à c. le long des supports intermédiaires avec des clous annelés 8d (ou des vis), enduits ou galvanisés à chaud; laisser un espacement de 1/8 po (3 mm) entre les extrémités des feuilles et de 1/4 po (6 mm) entre les feuilles; toutes les extrémités des feuilles doivent être soutenues par un élément d'ossature; coller les feuilles aux joints avec de la colle mastic.

SOUS-COUCHE : contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur fixé à 6 po (150 mm) c. à c. le long des extrémités de la feuille et à 8 po (200 mm) c. à c. dans le champ du panneau (dans les deux sens) avec des clous (ou vis) à tige annulaire de 8d, enduits ou galvanisés à chaud; laisser un espace de 1/8 po (3 mm) à 1/4 po (6 mm) entre les feuilles et de 1/4 po (6 mm) entre les bords des feuilles et toutes les surfaces contiguës; décaler les joints de la sous-couche par rapport aux joints du sous-plancher et décaler les joints entre les extrémités des feuilles; coller la sous-couche au sous-plancher à l'aide d'un adhésif de construction. Voir la fiche de données techniques 152 « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois ».

Mélange : Verser de l'eau potable propre dans un seau propre. Utiliser environ 4-8 – 5,4 qts. (4,5 – 5,1 l) d'eau pour 25 lb (11,3 kg) de poudre. Pour mélanger de plus petites quantités, utiliser 3,4 – 3,7 parties de poudre à 1 partie d'eau. La quantité d'eau nécessaire peut varier dans cette fourchette en fonction de la quantité de MULTIMAX Lit mélangée. Ajouter lentement MULTIMAX Lit. Mélanger à l'aide d'un batteur jusqu'à obtenir une consistance lisse, pouvant être appliquée à la truelle. Laisser reposer le mortier pendant 5 minutes. Mélanger à nouveau sans ajouter d'eau ni de poudre. Pendant l'utilisation, remuer de temps en temps pour que le mélange reste mousseux. NE PAS tempérer avec de l'eau.

Mélanger avec les trousses de couleurs PERMACOLOR® Select (MULTIMAX Lit blanc seulement) Requiert 2 trousses de couleurs PERMACOLOR® Select. (Chaque trousse de couleurs contient 2 sachets de couleur individuels, utiliser tous les 4 sachets de couleur) Placer l'eau dans un récipient propre. Retirer les paquets de couleurs de l'emballage en carton ainsi que la pochette protectrice en plastique. Le sachet interne est un sachet soluble dans l'eau; lors de l'utilisation du sachet de 25 lb (11,3 kg) de MULTIMAX Lit, déposer tous les sachets de couleur directement dans l'eau dans un récipient de mélange propre. Mélanger à l'aide d'un batteur jusqu'à ce que le pigment soit dispersé uniformément dans le récipient et que le sachet soluble ne soit plus visible. Ajouter MULTIMAX Lit et mélanger comme indiqué ci-dessus. Veuillez noter qu'il peut s'avérer nécessaire d'ajouter de l'eau lors de l'utilisation des trousses de couleurs PERMACOLOR Select.

Application : murs: introduire les matériaux dans le substrat avec soin. Peigner le mortier supplémentaire avec le côté dentelé, utiliser une truelle dentelée de 1/4 po x 3/8 po (6 mm x 9 mm) Graisser au ciment-colle le dos du carrelage et des pierres de 8 po x 8 po (200 mm x 200 mm) ou plus grands afin d'assurer une assise complète du placage. **Carrelage lourd de grande taille** : appliquer le mortier sur le substrat avec le côté plat de la truelle. Appuyer fermement pour faire pénétrer dans la surface. Appliquer le mortier supplémentaire avec le côté dentelé. Utiliser une truelle demi-boucle de 1/2 po x 1/2 po (12 mm x 12 mm) ou 3/4 po (18 mm). Jointoyer : pose de coulis après un minimum de 24 heures de temps de durcissement à 70 °F (21 °C). Jointoyer avec PERMACOLOR® Select, le coulis PERMACOLOR®Λ, le coulis SPECTRALOCK® PRO Premium†, le coulis SPECTRALOCK PRO†, le coulis avec sable 1500 ou le coulis sans sable 1600 traité avec l'additif de coulis 1776 ou avec de l'eau. Nettoyer les outils de nettoyage avec de l'eau.

6. DISPONIBILITÉ ET COÛT

Disponibilité

Les produits LATICRETE® et LATAPOXY® sont proposés dans le monde entier.

Appeler un des numéros suivants pour obtenir des informations relatives aux distributeurs:

Numéro sans frais: 1.800.243.4788
Téléphone: +1.203.393.0010

Pour obtenir de l'information en ligne de distributeurs, visiter LATICRETE à l'adresse suivante **laticrete.com**

Coût
Communiquez avec le distributeur LATICRETE le plus proche.

7. GARANTIE
Voir 10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION:
- 25 Year System Warranty (US - English)
- 1 Year Product Warranty (US - English)
- LATICRETE Lifetime System Warranty (US - English)

8. ENTRETIEN
Les coulis LATICRETE et LATAPOXY nécessitent un nettoyage de routine avec un savon à pH neutre et de l'eau. Tous les autres matériaux LATICRETE et LATAPOXY ne nécessitent aucun entretien, mais les performances et la durabilité de la pose peuvent dépendre d'un entretien approprié des produits fournis par d'autres fabricants.

9. SERVICES TECHNIQUES
Soutien technique
Pour tout renseignement, appeler la ligne d'aide du service technique de LATICRETE:

Numéro sans frais:	1.800.243.4788, ext. 1235
Téléphone:	+1.203.393.0010, ext. 1235
Télécopieur:	+1.203.393.1948

Documentation technique et de sécurité
Pour obtenir la documentation technique et les consignes de sécurité, visiter notre site Web à **laticrete.com.**

10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION
Des informations supplémentaires sur les produits sont disponibles sur notre site Web à laticrete.com. Liste des documents connexes:
- Garantie du produit DS 230.13 : LATICRETE (États-Unis et Canada) Un composant de : DS 230.15APD : garantie du système de carrelage et de pierre LATICRETE de 15 ans - Pour les façades extérieures à ossature en acier ou en bois (États-Unis et Canada)
- DS 025.0APD : garantie LATICRETE de 25 an(s) sur les systèmes pour carrelage et pierres (États-Unis et Canada)
- DS 230.99 : Système de garantie à vie LATICRETE pour le carrelage et la pierre (États-Unis et Canada)
- DS 230.05 : Garantie système de 5 ans LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 230.10 : Garantie système de 10 ans LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 230.15 : Garantie système de 15 ans LATICRETE – Pour les façades extérieures à ossature en acier ou en bois (États-Unis et Canada)
- DS 025.0 : Garantie système de 25 ans LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 230.99 : Garantie système à vie LATICRETE

LATICRETE International, Inc.
One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA • 1.800.243.4788 • +1.203.393.0010 • www.laticrete.com
© 2024 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.